

COLLOQUE
NATIONAL
2025

MERCREDI 2 AVRIL 2025
9 h 00 > 16 h 30

Siège de l'ADGCF | 22 rue Joubert | Paris 9^e

Entre prévention, gestion et valorisation : les intercommunalités face au défi de la territorialisation de leur politique « déchets »

Extension des consignes de tri, lutte contre le gaspillage et promotion du réemploi, responsabilité élargie du « producteur »... Historiquement responsabilisées en matière de collecte et de traitement des déchets, les communautés et métropoles font face à une profonde évolution de l'exercice de cette politique publique. Plus précisément, il s'agit aujourd'hui de répondre aux enjeux de la réduction des déchets, de la performance du recyclage et de la modernisation des installations de traitement.

La résolution de ces problématiques interroge bien sûr le modèle de financement de la « compétence ». Celui-ci apparaît « fragilisé », en raison notamment des recours juridiques récurrents contre la fiscalité directe dédiée alors même que les intercommunalités doivent assumer les investissements nécessaires en matière de tri des emballages, de biodéchets...

Ce colloque, organisé en partenariat avec le bureau d'études EODD, s'inscrit dans les travaux que conduit l'ADGCF dans le champ de la transformation écologique. Il vise à identifier les obstacles qui entravent le déploiement « vertueux » de la compétence « déchets » des communautés & métropoles ainsi que les leviers susceptibles de répondre aux exigences environnementales contemporaines.



MERCREDI 2 AVRIL 2025

9 h 00 > 16 h 30

Siège de l'ADGCF | 22 rue Joubert | Paris 9^e

● 9h00 Accueil

● **9h30 Ouverture** | **Frédéric IACOVELLA**, membre du conseil d'administration de l'ADGCF, DGS de la Communauté d'agglomération du Grand Chalon.

● 9h45 | Quelles stratégies collecte et traitement territoriales ?

Enfouissement, incinération, recyclage, collecte, réemploi... Les problématiques auxquelles sont confrontées les territoires évoluent constamment à l'aune des enjeux liés à la transition écologique et de la législation afférente. Dans ce contexte, comment les intercommunalités peuvent-elles optimiser leur politique de gestion des déchets ? De quels outils disposent-elles aujourd'hui ?

Avec **Cécilia AUGER**, directrice métier déléguée Stratégie territoriale et économie circulaire ; **Lucie ISNARD**, directrice métier Stratégie territoriale et économie circulaire, bureau d'études EODD.

● 10h30 Table ronde | Prévention, tri et dépôt : comment fluidifier la relation à l'utilisateur ?

Comment parler des déchets aux habitants si l'on veut atteindre les objectifs fixés par les autorités publiques ? La qualité de communication apparaît comme une modalité incontournable dans la réussite dans le déploiement d'un dispositif de gestion des déchets. Quelles sont les étapes à respecter pour convaincre et motiver ? Face à l'extension continue des consignes de tri, quelle communication multicanale adopter ? Comment élaborer collectivement un schéma d'apport volontaire ?

Avec **Marc BOURHIS**, DGS de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie ; **Karine FILMON**, cheffe de service adjointe « Mobilisation et valorisation des déchets », ADEME ; **Thibaut PAIN**, directeur de la gestion des déchets, Orléans Métropole ; **Sophie BIEBER**, directrice Stratégie Marketing et Innovation, Suez.

● 12h00 Conclusion de la matinée | Cour des Comptes (sous réserve).

● 12h30 Déjeuner

● 14h00 | Coût de la gestion des déchets : quelle maîtrise possible pour les intercommunalités ?

Face à l'augmentation continue du coût de la gestion des déchets –et notamment de la TGAP– quels leviers les intercommunalités sont-elles en mesure d'actionner ? Du passage à la tarification incitative à la refonte du schéma, de l'organisation ou de la fréquence de la collecte en passant par le détournement des biodéchets, l'ambition, pour les communautés et les métropoles, est bien la maîtrise de la hausse des coûts par la réduction des quantités à traiter, voire par la diminution des moyens et matériels alloués au service.

Introduction par **Nicolas GARNIER**, délégué général d'AMORCE.

Avec **Caroline TAMI**, directrice de la gestion des déchets, Communauté de communes du Grésivaudan ; **Stéphane PERSOL**, directeur du développement SEPUR.

● 15h00 | Politique de prévention et de gestion des déchets ménagers : quelle dynamique coopérative impulser ?

La France ne figure pas parmi les pays européens les plus avancés en matière de maîtrise du volume des déchets ménagers et assimilés : c'est ce que souligne la Cour des comptes dans son rapport annuel de 2023. Comment mieux répondre à cet enjeu ? Sans doute, en définissant les modalités d'une organisation territoriale combinant efficacement les interventions des intercommunalités, des syndicats de traitement, des opérateurs privés, mais aussi des Régions à travers leur nouvelle mission planificatrice.

Avec **Coraline BLIND**, directrice du SMET ; **François FILIPPI**, directeur du CALITOM ; **Franck PILARD**, directeur services Collectivités Locales France Veolia

● **16h15 Conclusion de la journée** | **Frédéric IACOVELLA**, membre du conseil d'administration de l'ADGCF, DGS de la Communauté d'agglomération du Grand Chalon.

● 16h30 Fin de la rencontre.